

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN166

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 34

A la première phrase de l'alinéa 42, remplacer le mot : « publication » par le mot : « promulgation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.